

## Compte-rendu visite CHSCT du 7-04-2017 Circonscription de Blaye

**Délégation** : La secrétaire du CHSCTD, un représentant de chaque organisation syndicale

**De l'administration** : La conseillère départementale prévention et l'infirmière académique de prévention

**Nous avons été reçu par** : l'IEN, la secrétaire, les CPC et deux personnes des services techniques de la mairie de Blaye

### **Rappel de la problématiques de la visite** :

\_ les conditions de travail dans une circonscription rurale : éloignement de la métropole, temps de trajet, encadrement et accompagnement des nouveaux enseignants, prise en charge des élèves, mise en œuvre de la formation.

\_ mise en œuvre de la politique de prévention.

**Locaux** : La circonscription est implantée dans un bâtiment ancien, avec un peu de vétusté. La présence des services techniques de la municipalité a permis de faire le point sur les travaux à venir et les besoins des usagers. La présence de la Conseillère Départementale de prévention a permis de faire le point sur les besoins en mobilier. Divers problèmes techniques ont été soulevés, la mairie semble à l'écoute et réactive, dès l'après midi une porte gonflée a été rabotée afin de faciliter sa fermeture.

Concernant les locaux de la circonscription, la commune étant hors périmètre du PPI (Plan Particulier d'Intervention) aucune consigne particulière ne figure dans le PPMS à ce sujet. Cependant la ville de Blaye a référencé le risque nucléaire. Compte tenu de la configuration des locaux, la salle de réunion au premier étage est le lieu du confinement mais elle n'est pas équipée de la mallette.

**Mise en œuvre du PPMS dans les écoles** : cela a demandé beaucoup de travail en début d'année scolaire à l'Assistant de Prévention. Il a fallu accompagner au cas par cas les directeurs et directrices dans les différentes démarches de mise en œuvre de PPMS dès la rentrée, il y a eu des dysfonctionnements dans la circulation de l'information venant de la DSDEN.

Beaucoup de directeurs ne se sentent pas compétents pour les PPMS et sollicitent l'assistant de prévention.

Dans les petites écoles sans décharge de direction (sauf les 10 Jours), beaucoup de directeurs ont utilisé des journées de décharge de direction pour la mise en œuvre du PPMS.

**Les registres** : Concernant les DUER dans les écoles, l'assistant de prévention fait remarquer qu'il n'existe pas de dispositif l'alertant lorsqu'une école le remplit, le modifie ou l'actualise. Il doit alors faire une recherche.

Concernant **les registres SST** : l'assistant de prévention fait remarquer que les directeurs d'écoles ont bénéficié d'une formation à la mise en place de registres. Mais depuis pour les nouveaux directeurs rien n'a été refait. Il les accompagne en allant sur place ou en facilitant l'accès au site de la circonscription.

L'assistant de prévention assume toutes ses missions en plus de son travail de conseiller pédagogique sans être déchargé d'autres missions . Il déclare travailler plus de 60h semaine , il s'est imposé de réserver son dimanche à sa famille .

**La circonscription** : il y a 330 enseignants dont 40% sont des T1-T2 ou T3.

6500 élèves sur 58 écoles dont 31 à 1, 2 ou 3 classes .

Seul le collège de St Yzan de Soudiac et les 11 écoles de rattachement sont en éducation prioritaire.

En 8 ans, ouverture de 15 classes , et donc plus de personnels à encadrer , à former ... à moyens constants.

De nombreux élèves de la circonscription présentent des difficultés ou des troubles du comportement, problématique qui s'amplifie. Il y a le problème de l'accès aux soins qui est difficile, sur ce territoire, absence des structures et de spécialistes libéraux, 14 mois de délai d'attente pour une RDV au CPM .

Il n'y a plus de prévention en maternelle , désengagement du Conseil départemental , faute de moyens, plus de médecins de PMI. Plus de visite systématique de la médecine scolaire , et donc des situations qui se dégradent ou sont repérées tardivement.

Environ 60 élèves sont suivis par le RASED. Au vu du nombre d'écoles, le RASED n'intervient pas partout sur le territoire . Les élèves, notamment dans les petites écoles, ne peuvent pas bénéficier d'un suivi.

Il y a aussi le problème de la formation des enseignants, il y a beaucoup de jeunes enseignants dans la circonscription. Les CPC et l'IEN sont de plus en plus sollicités pour accompagner et soutenir les équipes. Les réponses ne permettent pas toujours de régler le problème ou de satisfaire à la demande , ce qui est frustrant.

L'équipe de circonscription se déplace beaucoup dans les écoles pour accompagner les enseignants et les directeurs et directrices qui les sollicitent.

Les équipes d'écoles sont très mobilisées, les relations avec la circonscription sont bonnes, il y a beaucoup de projets, de solidarité, et d'entraide ; les mairies sont engagées : les résultats des élèves sont encourageants.

### **Éloignement de la métropole :**

Un certain turn over, difficulté à stabiliser les équipes, car beaucoup de jeunes enseignants habitent Bordeaux et font le trajet . Ils restent 4 ou 5 ans puis ils partent. Alors qu'il y a encore 10 ans, les gens se fixaient et s'installaient.

La situation a une incidence sur les arrêts maladie , les enseignantes enceintes sont, en raison de leur temps de trajet, en arrêt maladie plus tôt.

Isolement du territoire, toutes les écoles ont un axe éducatif et culturel dans le projet d'école, mais se pose la question du financement de ces projets.

**Les frais de déplacement** : ils sont en baisse de 20 % et ne sont pas du tout suffisant pour couvrir les besoins, les enveloppes sont consommées en moitié de période.

Les personnels roulent sur leur deniers personnels . Il faudrait pouvoir adapter l'enveloppe a la réalité de chaque circonscription rurale.

**La formation continue** : les besoins en formation sont très importants. L'équipe des conseillers pédagogiques est très investie. Il manque des lieux où les collègues pourraient échanger sur leurs difficultés et leurs pratiques (type GEAZ). La circonscription souhaite

garder une certaine autonomie dans la mise en œuvre du PLF pour coller au besoins du terrain. La FOAD ne marche pas et mobilise beaucoup d'heures de travail pour la mise en place des parcours. Il faut plus mutualiser entre les circonscriptions.

### **Le secrétariat de circonscription :**

La circonscription a mis en place l'agenda partagé entre l'IEN et les CPC, ce qui permet à chacun de connaître l'emploi du temps des collègues .

La secrétaire est souvent seule dans les locaux qui sont isolés.

Elle est souvent en 1ère ligne pour recueillir les appels de détresse des enseignants et des directeurs , doit rassurer , calmer, conforter le temps de contacter l'IEN ou les CPC . Situation angoissante , car non formée à la gestions des conflits, peur de mal faire , de mal comprendre ...

La responsabilité de la secrétaire dans son rôle de première interlocutrice, faisant face à des situations urgentes, délicates, nécessitant des compétences relationnelles et administratives, n'est pas compatible avec le cadre C requis. Il s'agit d'un poste qui nécessite de l'autonomie, de la prise d'initiative.

Charge de travail importante : multitâches, beaucoup de sollicitation par téléphone même sur la pause méridienne, déjeuner pris devant l'ordinateur ,transmissions avec l'IEN ou les CPC le soir après 17H....régulièrement des semaines à plus de 40h .

Même pendant ses congés, surveille les mails, afin d'anticiper et organiser les remplacements pour le jour de reprise .

### **Entretiens individuels avec les différents personnels :**

Quelle reconnaissance des missions des CPC ? Quels moyens pour la circonscription ?

- Le suivi et l'accompagnement des enseignants nécessitent beaucoup d'investissement, un engagement total et une grande disponibilité.

- La formation et les missions des CPC demandent beaucoup de travail, notamment au détriment du temps personnel.

- Pour l'assistant de prévention nécessité de recevoir des informations plus régulières sur les questions de santé et sécurité , afin de réactualiser ses connaissances .

Il se félicite que la formation se remette en place au niveau de la DSDEN.

- Il n'y a pas de budget pour l'achat de matériel nécessaire à la formation ou de livres pour enrichir la réflexion des formateurs, pas d'ordinateur portable récent fourni. Les CPC achètent sur leurs deniers propres ce qui est nécessaire à leur travail (livres, ordinateur portable...)

- Le budget frais de déplacements est très insuffisant. Les CPC ont des frais conséquents non remboursés.

- Quel lien entre les CPC et l'ESPE ? les interventions sont limitées par le DASEN.

- La charge de travail est extrêmement lourde, amplitude horaire énorme, les week-end et les vacances sont prises en préparation et en auto formation. Le travail en flux tendu conduit parfois à un sentiment de travail bâclé. La vie personnelle est lourdement impactée et les relations familiales en souffrent.

- les conseillers pédagogiques se sentent seuls, il n'y a ni réseau ni temps de rencontre.

- La réforme des rythmes scolaires a aggravé leurs conditions de travail. Le créneau du mercredi matin étant désormais indisponible, les réunions, visites, formations ... se font le soir.

- Il apparaît utile de mutualiser les outils et savoirs faire des personnels administratifs, en s'appuyant sur l'expertise des plus confirmés.
- Permettre l'accès à la formation pour les secrétaires , personnel de catégorie C, afin de les aider dans leur rôle d'accueil et parfois de gestion de situations de crise.
- Inquiétude sur le projet de permanence des secrétaires , qui font déjà beaucoup d'heures non comptabilisées , non reconnues et non récupérées actuellement ....

La visite de la délégation de la DSDEN a été appréciée, il faut maintenir le lien entre les formateurs et la DSDEN. Les CPC ont apprécié avoir bénéficié d'une formation.